

Compte-rendu du
CONSEIL MUNICIPAL, ROCHEFORT.
21 février 2022, 20h.

Présents : Yves Argoud, Jean-François Fargère, Jean-Paul Durantet, Jean-Pierre Girod, Yves Rival, Pascal Berthier, Jana Olszowa, Maryguylène Debaugé, Maria Uréa Scarlett Thoinet.

Absents excusés : Damien Damour (pouvoir à Jean-François Fargère), Magali Oméragic(pouvoir à Jana Olszowa),

Secrétaire de séance : Scarlett Thoinet.

Ordre du jour

1)

Approbation du compte de gestion 2021 :

Document élaboré par le Trésor Public.

Approuvé à l'unanimité.

2)

Approbation du compte administratif 2021 :

Le compte administratif est lu et commenté dans le détail par la secrétaire de mairie.

Approuvé à l'unanimité.

3)

Délibération d'affectation du résultat de l'exercice 2021 :

Approuvé à l'unanimité.

4)

Délibération attribuant une subvention exceptionnelle au profit de l'association Parisolidarité :

Régularisation des 3 premiers trimestres 2021 : le montant s'élève à 218.25€.

Approuvé à l'unanimité.

5)

Délibération fixant un nouveau tarif de location de la salle polyvalente :

Les tarifs actuels de location de la salle polyvalente restent inchangés.

A compter du 1^{er} mars 2022, un nouveau tarif sera appliqué concernant les micro entreprises proposant des activités créatrices ou pédagogiques : le montant de la location s'élève à 50€ (+ le chauffage si nécessaire) la journée, hors week-end.

Questions diverses :

- Validation du bulletin municipal 2021 qui sera distribué prochainement dans les boîtes aux lettres.
- Après une concertation avec le Département, un dispositif de contrôle de vitesse va être mis en place temporairement sur la RD43 de la commune.
- Le nouveau frigo à la salle polyvalente est installé.

Fin de la séance à 23h.

